



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 22 novembre 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 novembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donnés pouvoir : 9

Mme Martine CHAREYRE pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Jacques CHAMPIER pouvoir à M. Marc DUBIEF
Mme Linda TABTE pouvoir à M. Raphaël SULTANA
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Sandrine BERTHET pouvoir à M. Pascal MIRALLES-FOMINE
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à Mme Anne-Lise LANSAQUE
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Nathalie BRAMET REYNAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO

Membre absent: 1

M. François-Xavier PENICAUD

Délibération n°20221115DEL7

VIE ASSOCIATIVE

Association Club de la presse de Lyon - Attribution d'une subvention

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de ses compétences, la Commune de Bron apporte son soutien financier et matériel aux associations opérant sur son territoire dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et qui participent à son développement. Elle soutient les initiatives et les projets formulés par les associations dans leurs demandes de subventions et les accompagne financièrement dans la réalisation de leurs projets et actions.

Créée en 1978, l'Association Club de la presse de Lyon a pour but :

- d'agir en acteur déterminé du jeu démocratique en menant des actions d'éducation aux médias et à l'information ;
- d'agir en défenseur et promoteur de l'écosystème médiatique local ;
- d'être un lieu de réflexion pour penser et construire l'avenir de la profession de journaliste ;
- de rassembler, à Lyon, les journalistes professionnels des différents moyens d'information, d'être un point de rencontre et de dialogue libre de toute attache politique, philosophique ou religieuse.

Club de presse de Lyon et de sa région, l'association regroupe chaque année entre 300 et 500 journalistes et communicants sur des projets porteurs de sens comme : l'éducation aux médias, la lutte anti-infox et complotisme tout publics, l'animation de l'écosystème médiatique lyonnais, le soutien aux journalistes pigistes, l'accueil des jeunes journalistes et nouveaux médias.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1 500 € à l'Association Club de la presse de Lyon pour soutenir ses activités et la presse locale.

La subvention sera versée en une seule fois après réception des pièces administratives justifiant l'activité de l'association et du contrat d'engagement républicain signé :

- le dernier procès-verbal de l'assemblée générale et le rapport d'activité,
- les comptes annuels du dernier exercice clos,
- la composition du bureau de l'association,
- l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- le RIB de l'association.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'Association Club de la presse de Lyon,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD